



Vente d un chiot (litige avec l' acheteur)

Par **nathalie meunier**, le **01/04/2010** à **10:53**

Bonjour,
il y a quelques mois j ai vendue 1 chiot non lof 300 euros
tatoué vacciné
+ un certificat de bonne santé de mon véto
sur le certicat de bonne santé mon véto
a examiné le chiot
en a conclu qu il etait en tres bonne sante
si le chiot avait un soucis c est évident que je ne l aurais pas vendue
mais mon véto a établi un papier signé que tout était parfait
mais quelques mois pus tard 1 coup de fil de la personne
qui a acheté le chiot nous dit que sont véto
a détecté que le chiot n a pas ses testicules les 2
dans ces bourses
il a un testicule bloqué dans l abdomen
ce soir nous allons chercher son chien pour que notre véto l opère
gratuitement
donc pour l acheteur plus de soucis de santé pour son chien
mais maintenant elle veux que je lui verse de l argents
tout cela est une erreur de notre véto
une erreur médicale de notre véto
a elle de régler cette histoire
mais elle ne veux rien savoir
que dois je faire
l acheteur du chiot joue avec nous
ellle nous appelle sans cesse
pour de l argent

je ne sais plus quoi faire
j ai 3 enfants
nous vivons que sur le salaire de mon mari
je ne peux pas payer pour une erreur médicale de mon vétérinaire
non?
votre avis juridique svp?
merci
en attente de vs lire
mail : westandgold@free.fr
nous sommes le 1 er avril 2010
elle veut une proposition d argent ce soir
que faire

cordialement

JE SUIS TRES INQUIETE CAR CETTE PERSONNE
nous envoie des recommander
nous avons tout fait pour que le chiot soit opéré
mon mari va parcourir 300 kilomètre ce soir
pour chercher le chien pour qu il se fasse apérer
il prend 1 journée de travail non payé
pour satisfaire mme
qui a aucune compation
je trouve tout ca intolérable
ont fait le maximum pour le chien
mais elle en veut toujours plus !
surtout de l argent !
comment faire ?
cordialement

?
?
?
?
?
?
?
?.....